



Délégation
Permanente de la Belgique
auprès du
Conseil du Pacte Atlantique Nord

REG. P. A.
ACTION SLIP
N° 13773/80

Reg PA
RSQS cc M. Leveque
M. Jerebnickoff
M. Malet

Bruxelles, le 14 octobre 1980.

P08.93

° 9116

Annexe: 1

P. A. Sub - Registry
File N° 19-10-01 (Poland)

19-2-01 (Exp) (80/2)

Cher Glenn,

Comme annoncé au Comité Poli-
tique du 14 octobre, j'ai l'honneur de vous faire par-
venir des extraits d'une analyse de la situation poli-
tique en Pologne vue par l'Ambassade de Belgique à
Varsovie.

J'envoie copie de cette lettre
et de son annexe aux membres du Comité Politique.

Leo WILLEMS.

Monsieur Glenn CELLA,
Président du Comité
Politique,
Bureau I/206,
O.T.A.N.

Document NOT to be removed
from file.

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DÉCLASSIFIÉ - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

— ANALYSE DE LA SITUATION —
— POLITIQUE EN POLOGNE. —

Les accords de la Baltique et les perspectives d'appli-
cation.

Les événements qui viennent de secouer la Pologne pendant des semaines seront-ils le point de départ d'un socialisme polonais à visage humain? Les concessions obtenues par voie de dialogue, de discussion et de compromis ont-elles créé une situation irréversible "où plus rien ne sera identique en Pologne" (RAKOWSKI) ou connaissons-nous une évolution au bout de laquelle nous retrouverons une orthodoxie communiste rétablie? Avec WALESKA, il faut constater que "la première manche est terminée, la seconde ne fait que commencer et elle sera autrement plus dure...".

Trop d'éléments d'incertitude existent encore, et même des faits objectifs comme la perte de prestige du Parti ouvrent de nouvelles questions quant à l'évolution future. La mise en application des accords de la Baltique se fera selon un calendrier qui s'étend sur plusieurs mois pendant lesquels les circonstances extérieures et intérieures peuvent se modifier sensiblement. La situation économique permettra-t-elle l'exécution de toutes les promesses socio-économiques, malgré les mesures urgentes d'austérité et l'aide extérieure?

Il convient de ne pas oublier que les responsables du Parti ont dû accepter les mesures pour mettre fin aux grèves et assurer le retour du calme.

Même s'ils continuent à proclamer leur volonté d'appliquer pleinement les concessions et prennent dans ce but les mesures nécessaires en respectant plus ou moins les délais, il est difficile d'avancer avec certitude que cette attitude sera maintenue dès que le pays connaîtra la stabilité.

Plusieurs arguments plaident en faveur du respect des engagements:

- Les expériences de 1956 et 1970 ont rendu les ouvriers plus vigilants; leur détermination et la solidarité qu'ils manifestent depuis les événements d'août feront réfléchir le pouvoir avant de céder à toute tentation de revenir sur les accords.
- La crainte des autorités de toute répétition des événements de cet été et du recours sur le plan national au droit de grève reconnu par les accords.
- La nécessité de maintenir le calme et un rythme de travail normal, afin de récupérer les pertes énormes provoquées par les grèves.
- Un regain de prestige pour le Parti implique la confiance des ouvriers qui serait irrémédiablement perdue en cas de grignotage des concessions.
- Il existe, au sein du Parti, une tendance importante favorable aux réformes revendiquées par les ouvriers (D.I.P.).
- Les ouvriers ont évité de mettre en cause explicitement le rôle dirigeant du Parti et l'appartenance de la Pologne au Pacte de Varsovie.

Dangers de grignotage.

Malgré ce qui précède, il faut malheureusement constater des tentatives de limiter la portée des concessions, de diviser les ouvriers ou de les intimider par des tracasseries, des pressions, du chantage, de créer la confusion.

Plusieurs responsables ont laissé entendre clairement que le pouvoir ne permettra pas une interprétation extensive des concessions qui, selon OLSZOWSKI, devraient être appliquées "à la lettre". Même RAKOWSKI, le réformateur, estime que "le maintien des résultats suppose la raison et l'abandon de demandes extrêmes".

Ce sont avant tout des raisons idéologiques qui donnent à penser que le Parti - poussé par une fraction dure hostile aux accords et/ou par l'U.R.S.S. - peut être tenté de revenir sur certaines concessions, si possible sans provoquer un retour des troubles sociaux.

Le conformisme et le conservatisme inhérents au communisme ne se concilient pas avec des réformes importantes. Cette réaction d'auto-défense devient une nécessité lorsque certaines mesures risquent de miner la base du régime, en s'attaquant au monopole du Parti.

Or, parmi les accords figurent des réformes qui dépassent indéniablement cette frontière idéologique; bien que les grévistes se défendent de remettre en cause le système politique existant:

- Le dualisme syndical: les syndicats auto-gérés et indépendants créés devront, tôt ou tard, entrer en conflit avec le système centralisé ou affirmer des vérités différentes de celles du Parti.

- Le droit de grève est une contradiction dans un système où la classe ouvrière détient le pouvoir et les moyens de production.
- La limitation de la censure ne peut que renforcer un pluralisme maintenu en Pologne via l'Eglise.

Les responsables seront, en outre, tentés de limiter les concessions pour écarter le danger d'un dérapage anarchique de revendications politiques dans d'autres groupes sociaux (intellectuels, étudiants).

Depuis que la dissidence, principalement le K.O.R., est parvenue à s'infiltrer dans les nouveaux syndicats et que certains de ses membres font partie de comités d'ouvriers, le Parti s'efforce de démontrer le caractère anti-socialiste de revendications "inspirées par des intermédiaires appartenant à l'opposition".

On peut penser que cette "collusion" entre nouveaux syndicats et dissidents sera prise comme prétexte lorsque le Parti se sentira obligé et en mesure de remettre en cause les accords.

L'attitude de l'U.R.S.S.

Il y a surtout la méfiance de l'Union Soviétique et des autres pays socialistes (particulièrement la Tchécoslovaquie) à l'égard de ce mouvement qui ressemble de plus en plus à un saut dans l'inconnu.

S'il est vrai que Moscou a accepté après 1956 une spécificité polonaise qui s'exprime par une Eglise omniprésente, la structure de l'agriculture, une autonomie culturelle inégale dans d'autres Républiques Populaires et après 1970 une ouverture plus marquée vers l'Occident, on pourrait penser qu'elle serait capable de diriger une portion supplémentaire d'inorthodoxie. On peut cependant perdre de vue le phénomène de contagion sur les peuples

de l'U.R.S.S. et des pays voisins: jamais, dans son histoire, la Russie n'a accordé aux peuples dominés des concessions qu'elle refusait à son propre peuple.

Or, accepter que les accords de la Baltique se réalisent contient le danger de voir "l'esprit de Gdansk" rayonner à travers l'Europe de l'Est et démontrer ainsi que l'hégémonie de Moscou peut être érodée.

Finalement, l'U.R.S.S. doit être tentée de faire sentir son emprise sur une équipe à la dérive depuis le déroulement des événements.

Il faut donc arriver à la conclusion que l'Union Soviétique a des raisons objectives d'intervenir en Pologne, mais qu'elle dispose pour ce faire d'un éventail de moyens assez large:

- 1) Changements de personnes au sommet du Parti.
- 2) Pressions sur les autorités de l'Etat et du Parti.
- 3) En dernier ressort, recours à la force, si possible interne, mais si nécessaire externe.

En raisonnant en termes de "pouvoir", Moscou a, sans aucun doute, tiré les conclusions de l'abîme qui s'est manifesté entre le P.O.U.P. et la classe ouvrière polonaise. Avec l'autocritique des responsables et leur remplacement par des figures nouvelles, l'Union Soviétique a accepté de payer le prix de cet effort de récupération, c'est-à-dire, le règlement politique de ce conflit sans emploi de la force et la conclusion des accords.

Mais tolérance ne signifie pas acceptation, et il est évident que pour Moscou certains points des accords sont "contre-révolutionnaires" (syndicats indépendants, grèves) et que la limite des entorses idéologiques est déjà atteinte, si pas dépassée.

Il est donc évident que le leadership soviétique attend des responsables polonais de chercher à revenir sur les concessions les plus dangereuses, c'est-à-dire, à conséquences politiques, dès que le Parti aura de nouveau la situation en main. Pour garantir ce résultat, Moscou s'est montré disposé à fournir une aide financière. Pour le moment, les dirigeants polonais disposent encore de la confiance de Moscou pour recréer une situation où les ouvriers retournent à un rythme de travail normal et pour éviter ainsi un dérèglement complet de l'économie. Mais le Parti dispose-t-il encore de la force et du prestige nécessaires pour maintenir ou ramener les concessions dans les limites fixées par l'U.R.S.S.? Ses appels à la raison atteignent-ils encore les ouvriers et les autres groupes sociaux?

L'U.R.S.S. laissera-t-elle aux nouveaux dirigeants le temps de surmonter les divergences et tiraillements à l'intérieur du Parti, d'élaborer une ligne politique et des structures nouvelles susceptibles de redresser la situation et regagner la confiance? Il est évident que l'ampleur de la crise exclut une solution rapide et qu'il faudra déjà plusieurs mois pour préparer le congrès extraordinaire appelé à ressouder le Parti par l'élection d'un Comité Central plus conforme à la composition actuelle du bureau politique et du secrétariat et aux aspirations de la base.

Comme l'U.R.S.S. a préféré le règlement pacifique, elle acceptera de patienter pour autant que les conditions suivantes restent remplies:

- Des réformes dont les conséquences politiques restent contrôlables.
- La conformité de la politique étrangère et la garantie absolue que la sécurité du glacis polonais restera intacte.

- Le P.O.U.P. doit démontrer d'urgence qu'il est capable de reprendre la situation en main.

Sans prendre trop de risques, on peut avancer que dans ces conditions Moscou fera tout pour éviter l'emploi de la force.

De nombreux arguments plaident en effet pour une attitude modérée de l'U.R.S.S. Je me limiterai à les énumérer:

- Les sentiments anti-russes d'une population qui ne resterait pas passive devant une intervention extérieure.
- La sauvegarde de la détente, et plus particulièrement la date rapprochée de la Conférence de Madrid.
- L'intervention en Afghanistan n'est pas encore oubliée.
- Les élections allemandes et américaines.

Circonstances pouvant amener une intervention militaire.

Je crois donc pouvoir résumer comme suit les circonstances dans lesquelles l'Union Soviétique n'hésiterait pas, malgré les observations précédentes et les risques d'une opposition de la nation et de l'armée polonaises, à intervenir militairement en Pologne: lorsqu'elle aura acquis la conviction que le Parti Communiste polonais n'est pas en mesure de surmonter assez rapidement la vacance du pouvoir qui résulte de la perte de prestige, de ses divisions internes, mettant ainsi en danger la sécurité stratégique et l'unité idéologique du camps socialiste.

On avance souvent, pour nier le danger d'intervention, que la situation en Pologne ne peut être comparée à celle qui existait à Prague en août 1968, puisque le P.O.U.P.

n'échappe pas au contrôle de Moscou et n'est pas tenté par la déviation. Sauf reprise en main rapide, l'U.R.S.S. peut cependant craindre que l'équipe en place ne soit plus en mesure de prendre les décisions nécessaires (entre autres intervention de la milice) pour éviter des conséquences politiques comparables au printemps tchèque. Il est à noter à ce sujet que les derniers éditoriaux de la Pravda, qui font état d'influences étrangères en Pologne, du revanchisme allemand et des agissements d'éléments anti-socialistes, sont loin d'exprimer une confiance totale dans l'aptitude des responsables polonais.

Concrètement, le danger d'une dégradation augmenterait si le mouvement de revendication devait s'amplifier à l'instigation de la dissidence ou de nouveaux groupes, à la suite de tentatives trop brutales et visibles de grignoter les concessions, ou de nouvelles difficultés d'approvisionnement.

Les ouvriers semblent conscients de ce danger et vouloir éviter à tout prix une attitude qui pourrait être considérée comme provocatrice. Mais qui peut prédire la façon dont se fera la rentrée universitaire? Les étudiants seront-ils guidés par le même esprit?

Si les syndicats indépendants ont fait preuve pendant les grèves de modération, c'est grâce entre autres aux conseils d'experts catholiques. On peut croire que l'Eglise cherche à exercer un rôle modérateur auprès des autres groupes sociaux et des dissidents pour prévenir des débordements et garantir ainsi les acquis du mois d'août. Sera-t-elle entendue?

Presque paradoxalement, il faut constater que les chances de voir la Pologne garder la possibilité de définir un modèle socialiste plus conforme à ses traditions résident, d'une part, dans l'étalement des revendications et, d'autre part, dans l'espoir que le Parti Communiste parviendra à ressaisir les rênes du pouvoir avant que Moscou ne s'irrite devant les lenteurs de la normalisation.

Le retard mis à convoquer le plénum du Comité Central n'est pas encourageant, car il dénote l'extrême faiblesse, la désunion, l'hésitation d'un parti acculé à la défensive. Pourra-t-il dans ces circonstances élaborer pour le Congrès les modifications de structures profondes nécessaires pour sortir de l'impasse et regagner son prestige?

Peut-on exclure la tentation chez certains de faire appel à Moscou, même au prix d'une rupture totale avec la population?

Il appartient donc en premier lieu aux Polonais eux-mêmes d'éviter que l'échec du communisme ne soit pas trop mis en évidence.